

L'anglais est enseigné en discipline fondamentale et en option spécifique. La première année est enseignée en tronc commun. En tant que discipline fondamentale, l'anglais est offert à choix avec l'allemand ou l'italien, s'ils n'ont pas été choisis en 2^e langue nationale, et avec le latin. Pour les élèves qui n'auraient pas choisi anglais en 3^e langue ou en option spécifique, un cours d'anglais (ANb) peut être dispensé, en tant que discipline particulière, à raison de 4 heures réparties sur deux ans.

ANNEE		1	2	3	4
AN	DF	3	3	3	3
	OS		4	4	5
AN b	DP		4		

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'enseignement de l'anglais a pour but de développer chez l'élève les quatre aptitudes suivantes:

- la compréhension orale;
- l'expression orale;
- la compréhension écrite;
- l'expression écrite.

Il vise à faire acquérir le vocabulaire et les structures de la langue.

Il a également pour but d'éveiller l'intérêt de l'élève et de développer ses connaissances dans les domaines littéraire, culturel, socio-économique ou historique des pays anglophones.

Il veut inciter l'élève à rechercher des informations, à les trier, à les traiter, puis à les présenter oralement ou par écrit.

L'apprentissage de l'anglais donne à l'élève les moyens de communiquer partout, aussi bien dans la vie courante que dans les domaines scientifique, culturel, commercial et politique. L'anglais est la langue de communication dominante dans le monde entier. Il est souvent utilisé pour la recherche, la publication, ainsi que dans le stockage de l'information.

OBJECTIFS FONDAMENTAUX

TRONC COMMUN 1^{re} année

En première année d'anglais, on procède d'abord à une mise au point et à une systématisation des connaissances et des savoir-faire acquis précédemment. A la suite de cette révision, on amène l'élève

- à saisir l'essentiel d'une discussion ou d'un exposé;
- à utiliser l'anglais de base à bon escient dans des résumés et des récits oraux bien structurés;
- à rédiger une composition sur un sujet traité préalablement en classe ou non;

2^e, 3^e et 4^e années

DISCIPLINE FONDAMENTALE (DF)

L'enseignement de l'anglais en discipline fondamentale s'adresse à des élèves désireux d'acquérir de bonnes capacités communicatives tant orales qu'écrites. L'élève étudie des textes de genres différents, littéraires ou autres, et s'entraîne à développer les quatre aptitudes suivantes:

- la compréhension globale d'un message oral (exposés, reportages, films, enregistrements, conversations téléphoniques, etc.);
- la présentation orale de sujets variés (exposés, débats, points de vue personnels, narrations, etc.) de façon spontanée et suffisamment correcte pour être aisément compris;
- la compréhension d'un texte (œuvres littéraires, articles, ouvrages de consultation, dossiers d'information, etc.);
- l'expression écrite (narration, développement d'un point de vue ou commentaire de texte) en anglais correct.
- l'utilisation efficace d'un dictionnaire bilingue pour la compréhension de textes et la rédaction.

OPTION SPÉCIFIQUE (OS)

L'enseignement de l'anglais en option spécifique, plus varié et plus approfondi qu'en discipline fondamentale, s'adresse à des élèves qui manifestent un intérêt particulier pour cette discipline.

Outre les objectifs de l'anglais en discipline fondamentale, cet enseignement propose à l'élève d'approfondir la maîtrise du vocabulaire et des structures de la langue, d'élargir sa connaissance du monde culturel anglophone, d'étudier des œuvres littéraires importantes et de conduire éventuellement des travaux de recherche transdisciplinaires.

L'élève est amené aussi à développer les quatre aptitudes suivantes:

- la compréhension détaillée d'un message oral;
- la présentation orale de sujets variés dans une langue plus élaborée et plus précise;
- la compréhension de textes plus complexes;
- l'expression écrite dans une langue plus riche.

ANGLAIS DE BASE

Ce cours facultatif de deux heures hebdomadaires sur deux ans s'adresse aux élèves n'ayant choisi l'anglais ni en discipline fondamentale ni en option spécifique. Il a pour objectif de faire acquérir des connaissances de base permettant de communiquer dans une langue simple.